



➤ Règlement

Clic-Clac Un Concours Photo dans les Monts du Lyonnais

En ce début de printemps 2018, la Marque Collective lance son premier concours photo afin de promouvoir le territoire des Monts du Lyonnais et une consommation locale.

Le thème : **Les Monts du Lyonnais et sa Gastronomie !**

Pour qui : Aux photographes amateurs amoureux des Monts du Lyonnais.

Comment : Envoyez-nous une photo en haute résolution **avant le Mardi 22 Mai 19h par mail à nosproduitsvosdelices@gmail.com** ou via notre page

Facebook (<https://www.facebook.com/MarqueCollective/>) en précisant vos nom, prénom, adresse mail, numéro de tel, âge, la catégorie choisie et le titre de votre photo. *Une personne ne peut poster qu'une seule photo (détectée par adresse email). Ce concours est réservé aux personnes majeures.*

Contraintes : Les photos doivent être prises dans les Monts et Coteaux du Lyonnais et doivent respecter une des **4 catégories proposées** : **Terroir - Savoir-faire artisanal et paysan – Portrait – Insolite.**

Sélection des lauréats : Un jury composé des salariés de la Marque Collective, d'un producteur, d'un restaurateur ainsi que de Gabriel Joannas, photographe professionnel, sélectionnera 4 gagnants (un gagnant par catégories). **L'esthétique, la qualité du travail et le respect des consignes seront des critères pris en compte lors du choix des lauréats.** Les résultats du concours seront annoncés le jeudi 24 Mai via les réseaux sociaux. **Les 4 gagnants recevront un super panier de produits locaux** des adhérents de la Marque Collective.

Promotion et utilisation des photos : Les photos gagnantes seront utilisées pour la création de nouveaux supports de communication de l'association et feront partie d'une campagne de diffusion via les réseaux sociaux. Les participants s'engagent à céder le droit d'utilisation de leur photographie pour une durée de 10 ans pour une utilisation en France métropolitaine. Ils conserveront leur droit de propriété et seront cités pour l'utilisation de chaque cliché.